

Le présent document définit les modalités de partenariat entre l'Espace Cyber-base « Cypiée » et la Mission Locale Alpes Sud Isère.

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

L'espace Cyber-base « Cypiée »

EPN du réseau E@SI

Association Cypiée

20 route Napoléon

38119 PIERRE CHATEL

Représenté par sa présidente Madame Annie RAYNAUD

Les espaces Cyber-base de Corps et La Salle en Beaumont

EPN du réseau E@SI gérés par

La Communauté de communes du Pays de Corps

Grande Rue

38970 CORPS

Représentée par monsieur Jean-Claude COURTEAU conseiller communautaire délégué aux TIC dûment habilité par une délibération du conseil communautaire en date du 6 avril 2012.

Dénommés ci-après «espaces Cyber-base » agissant conjointement

D'une part

Et

La Mission Locale Alpes Sud Isère – Antenne de La Mure

ZI les marais

38350 – LA MURE

Représentée par Monsieur Lionel COIFFARD en qualité de Président de la ML Alpes Sud Isère

Dénommée ci-après « Mission Locale »,

D'autre part

## PREAMBULE

Depuis 2009, le CYPIEE anime un réseau d'Espaces publics numériques situés sur le territoire des cantons de La Mure, Valbonnais et Corps. Ce réseau dénommé E@SI (Espaces numériques Alpes Sud Isère) a pour objectif de permettre un échange sur les pratiques, un

partage d'expériences, une mutualisation des ressources, afin d'optimiser l'accès aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) des personnes en ayant la nécessité ou le désir, de développer la connaissance des usages et ainsi de faciliter l'appropriation sociale de la culture numérique.

Créé à l'initiative des Espaces Publics Numériques (EPN) des cantons de La Mure et de Corps. Le maillage que le réseau E@SI constitue avec ses EPN répartis sur le territoire (Matacena et Cypiée sur le canton de La Mure et cybercentres de Corps et de la Salle en Beaumont sur le canton de Corps), constitue un atout incontestable pour le territoire en rendant l'accès à un EPN possible dans les 10 km à la ronde.

Le réseau E@SI dont le comité de pilotage inclut des élus locaux, a interpellé les acteurs clefs de l'emploi, la Mission Locale ainsi que Pôle Emploi et le Service Insertion du Conseil Général, en leur proposant de mettre ses structures au service des demandeurs d'emploi pour qui un accès à un ordinateur ainsi qu'à internet est aujourd'hui indispensable à une recherche efficace d'emploi. Le réseau E@SI s'investit, au travers de ce projet, dans un rôle de médiateur numérique dans le domaine de l'emploi sur le territoire des trois cantons. Les demandeurs d'emploi auront donc un accueil privilégié dans chacun des EPN du réseau. L'offre qui leur sera faite pourra aller du simple accès en « libre et accompagné » aux ordinateurs avec accès à internet (La Matacena) jusqu'à des activités telles que celles proposées par les espaces Cyber-base du CYPIEE et de ceux de la communauté de communes du Pays de Corps et retenues conjointement avec les partenaires dans cette convention. Chaque espace Cyber-base met à la disposition des demandeurs d'emploi toutes les ressources du réseau Cyber-base développées spécifiquement ou issues de partenariats négociés à cet effet (ex : Canal des Métiers).

Un groupe de travail a donc été constitué avec les représentants du réseau E@SI et les trois partenaires institutionnels. Il s'est réuni 3 fois en 2011 pour travailler sur ce sujet. Aujourd'hui le réseau E@SI souhaite formaliser par une convention le partenariat engagé avec chacune des institutions intervenant auprès des demandeurs d'emploi. Le réseau a ainsi mandaté le CYPIEE pour formaliser au nom du réseau le présent partenariat.

Le réseau E@SI pourrait être amené à faire des propositions au Comité de pilotage, en cohérence avec les enseignements tirés des expériences faites dans les différents réseaux d'EPN avec lesquels il coopère, en particulier en ce qui concerne l'insertion et l'emploi.

L'objectif de cette coopération est donc de proposer, grâce aux EPN du réseau E@SI, une offre de proximité aux demandeurs d'emploi pour l'accès aux nouvelles technologies et de mettre en place des actions concertées au niveau local. Cette coopération permettra également de mieux accompagner les animateurs des EPN du réseau E@SI pour l'accueil des publics demandeurs d'emploi.

La ML ASI accueillant des jeunes en recherche d'insertion sociale et professionnelle, est intéressée à collaborer avec tout organisme proposant localement des services complémentaires à ceux qu'elle-même propose. En matière de sensibilisation à l'outil informatique, plusieurs structures existent actuellement sur le Plateau Matheysin :

- Le CAFES, qui propose des ateliers dans différents domaines, dont un en informatique. L'atelier mis en place est un atelier d'initiation, ouvert à différents types de publics, offrant une capacité d'accueil limitée à 3 personnes maximum par séance et utilisant une pédagogie très individualisée. L'objectif est de rendre chaque apprenant autonome sur cet outil, quelle que soit l'utilisation qu'il souhaite en faire (privée, professionnelle, ludique, etc ...).

- Les membres du réseau E@SI, dont le rôle de médiateur numérique consiste à accompagner les publics variés vers l'autonomie dans les usages quotidiens des technologies,

services et médias numériques. Aujourd'hui, le réseau souhaite diversifier son offre de service en l'orientant sur des thématiques précises et entre autres sur la recherche d'emploi. C'est ce volet qui intéresse plus particulièrement la ML.

La ML ASI précise toutefois qu'elle ne souhaite pas favoriser un partenaire plus qu'un autre et tient à ce que la complémentarité des uns par rapport aux autres soit respectée, de manière à ne pas instaurer de concurrence entre les partenaires présents localement. Il conviendra donc de travailler en bonne intelligence en n'hésitant pas à inviter à la réflexion d'autres acteurs locaux, si le besoin s'en fait sentir.

Entre les parties à la présente convention, il est donc convenu ce qui suit :

### **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objectif de définir les relations de partenariat entre les espaces Cyber-bases du réseau d'EPN E@SI et la Mission Locale Alpes Sud Isère.

### **Article 2 : Publics concernés par la convention**

\* Jeunes connus de la ML ASI - antenne de la Mure, qu'ils soient demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi Local ; c'est-à-dire jeunes connus de la ML ASI, résidant sur un des 3 cantons du territoire, âgés de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, en recherche d'emploi, de formation ou de réorientation, cherchant à s'insérer socialement et/ou professionnellement.

### **Article 3 : Aire géographique**

Le secteur géographique sur lequel intervient le réseau E@SI est le même que celui de l'antenne Matheysine de la Mission Locale Alpes Sud Isère, à savoir les cantons de Corps Valbonnais, la Mure, ainsi que les communes de St Jean de Vaulx et Laffrey.

### **Article 4 : Engagements de la Mission Locale**

La Mission locale s'engage à :

\* Informer le public cité ci-dessus sur les conditions d'accès aux espaces Cyber-base et les services qu'ils peuvent y trouver, à l'aide de flyers et/ou affiche apposée à la ML fournis par les espaces Cyber-bases

\* Mettre à disposition de ce public fréquentant les espaces Cyber-bases la documentation concernant la recherche d'emploi et l'ensemble des prestations proposées par la Mission Locale

\* Identifier au sein de l'agence, un correspondant :

Marie-Pierre BONOMI/Chargée de Projet à la ML ASI,

Adresse administrative : ML ASI Antenne La Mure - ZI les Marais - 38350 LA MURE

Tél : 04 76 30 30 90 - Courriel : mp.bonomi@ml-asi.com

\* Informer les animateurs des espaces Cyber-bases des évolutions de l'offre de service de la Mission Locale - si celles-ci ont une utilité pour les espaces Cyber-base- selon les modalités suivantes : contact téléphonique, courriel, rencontre si nécessaire.

\* Orienter les jeunes qui en auraient besoin vers les différentes prestations proposées par les espaces Cyber-bases (voir article 5 ) selon les conditions organisationnelles définies en accord avec eux et précisées ci-dessous : utilisation de la fiche navette, établie et validée par les 2 parties (cf annexe 1)

\*\* La co-animation d'une manifestation ponctuelle sur le thème des «Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la recherche d'emploi » peut être envisagée, selon des conditions qui resteront à définir le moment venu.

## Article 5 : Engagements des espaces Cyber-bases

Les espaces Cyber-bases s'engagent à :

\* Informer les jeunes fréquentant les EPN du réseau E@SI de l'existence de la ML ASI et des services qu'ils peuvent y trouver, à l'aide d'affiche et/ou de flyers fournis par la ML ASI

\* Orienter vers la ML ASI à l'aide de la fiche navette (en annexe 1) les jeunes qui auraient besoin d'une aide pour l'élaboration de leur CV ou de leur lettre de motivation ou de tout autre accompagnement visant à leur insertion sociale ou professionnelle

\* Renseigner et retourner la fiche navette concernant le jeune envoyé par la ML ASI , si le jeune est venu dans l'espace Cyber-base muni de cette fiche navette (cf. annexe 1)

\* Mettre en oeuvre le programme d'ateliers défini conjointement par le Comité de Pilotage prévu à l'article 8 : mise en page d'un CV que le jeune aurait préalablement élaboré avec une conseillère de la ML, frappe d'une lettre de motivation validée avec une conseillère ML, initiation à la bureautique, navigation sur Internet ...

\* Mettre à la disposition de la ML ASI les informations pratiques concernant les ateliers (calendrier, conditions d'accès etc ...) selon les modalités suivantes : affiches, flyers, informations par mail etc ...

\* Identifier dans chaque espace Cyber-base un correspondant de la Mission Locale :

### 1) Pour la cyber-base Cypiee

Jérôme Girardon

Animateur du Cypiee

20 route Napoléon

38119 Pierre Châtel

Tél : 04 76 30 15 78 ou : 06 42 51 69 63

Courriel : [easicypiee@gmail.com](mailto:easicypiee@gmail.com)

### 2) Pour les cyber-bases du pays de Corps

Anne-Gaël Demol

Animatrice des deux cyber-centres de Corps et La Salle en Beaumont

Communauté de communes du pays de Corps

Grande Rue

38970 Corps

Tél : 04 76 30 05 71

Courriel : [easiccpc@gmail.com](mailto:easiccpc@gmail.com)

\* Informer régulièrement la Mission Locale des évolutions de son offre de service, principalement celles qui ont une utilité pour les jeunes de la ML, selon les modalités suivantes : contact téléphonique, courriel, rencontre si nécessaire et Comité de pilotage tel que prévu à l'article 8.

## Article 6 : Déontologie

Les parties à la présente convention s'engagent à respecter les valeurs et principes d'actions liés au service public, à faire preuve de discréction professionnelle pour tous les faits, informations ou documents concernant les bénéficiaires des services dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

## Article 7 : Communication

Les parties à la présente convention s'engagent à s'informer mutuellement avant de communiquer à l'extérieur sur des actions liées à la présente convention.

### **Article 8 : Suivi et évaluation du partenariat**

Un Comité de pilotage est désigné afin d'assurer la mise en œuvre de la convention. Il se réunira deux fois par an. Il a pour missions de définir les aspects opérationnels du partenariat, d'en faire sa promotion, d'assurer son évaluation régulière. Il est constitué de 2 représentants de chaque partie à la convention.

### **Article 9 : Prise d'effet - Durée**

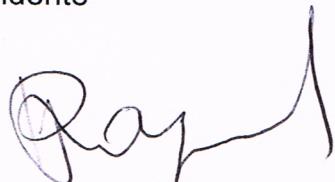
La présente convention est signée pour la période du 1 janvier 2013 au 31 décembre 2013.. Elle peut être modifiée ou reconduite après évaluation par voie d'avenant. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis d'un (1) mois précédant le terme initial.

### **Article 10 : Responsabilité**

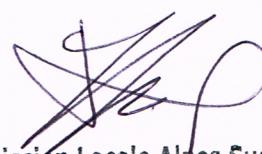
L'ensemble des actions menées dans le cadre du partenariat tel que défini ci-après est organisé et réalisé par les partenaires locaux, qui en assument l'entièvre responsabilité.

Fait en 3 exemplaires, à Pierre-Châtel, le ...

Pour l'espace Cyber-base CYPTEE  
Association Cypée  
Annie RAYNAUD  
Présidente



Pour la mission Locale ASI  
Lionel COIFFARD  
Président



Mission Locale Alpes Sud Isère  
205 Chemin des Mattons  
38220 VIZILLE  
Tél 04 76 78 88 76 - Fax 04 76 78 93 70

Pour les cyber-centres de Corps  
et de la Salle en Beaumont  
Jean-Claude COURTEAU  
Conseiller délégué  
du Pays de Corps  
maire de MONESTIER D'AMBEL



